

Lyon, cercle de silence

Où est l'immigration illégale à combattre ?

Nous portons en nous certaines interrogations qui se rattachent aux problèmes de la migration. Ainsi :

- nous savons que le désir ou l'obligation de migrer vers d'autres terres est un élément constitutif de l'humanité qui a construit notre Histoire. Il en résulte un devoir d'accueillir les personnes ayant mis leur espoir dans le risque de la migration en respectant la dignité de l'homme, les droits humains de base ;

- nous savons que les causes des migrations sont multiples, mais nous reconnaissons qu'actuellement le respect d'une économie équitable serait une des premières réponses à apporter. En effet, un commerce mondial juste éviterait la nécessité, pour certains, de quitter leur pays (terre de leurs pères) contre leur gré, pour des raisons économiques.

Ces questions migratoires, bien ciblées, entrent dans la réalité lyonnaise. Elles peuvent nous inciter à réfléchir et à agir avec d'autres...

Au nom du respect de tout homme, nous espérons :

> des conditions de vie qui permettent un bon dialogue donnant à comprendre les raisons de migrer hors de la terre de ses ancêtres ;

> la recherche d'une politique intelligente de régularisation des étrangers qui sont sur le territoire, c'est-à-dire une politique qui ne soit pas fondée sur la culture de la peur de l'autre, de l'étranger (devenu bouc émissaire), pour des raisons électoralistes à court terme.

Et nous souhaitons qu'il n'y ait

- > pas de contrôle d'identité aux faciès ;
- > pas d'arrestation, ni tôt le matin, ni... plus tard ;
- > pas d'expulsion détruisant les liens familiaux ;
- > pas de rétention systématique dans des lieux d'enfermement ;
- > pas de prolongement de la durée de séjour dans des centres de rétention administratifs.

IMMIGRATION ! Ensemble, prenons conscience de ses causes profondes ; combattons-les !

Tous, nous espérons, par notre présence, dire l'essentiel de l'humain. Pour certains, leur engagement se fonde sur les valeurs évangéliques.

**Rendez-vous : Place de la Comédie - Hôtel de Ville côté est,
18h30 – 19h30 : 8 novembre, 13 décembre 2023, 10 janv. 2024**

Merci de transmettre, largement, ces informations autour de vous. Si vous souhaitez recevoir cet "Appel à la conscience de tous", merci de communiquer vos coordonnées, adresse courriel (mail) sur le site

<https://cerclelyon.cercladesilence.fr>

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le cercle de silence.

L'accueil des mineurs exilés et les Droits de l'Enfant L'ASE, la Cide et les jeunes migrants

Le 20 novembre 1989, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E.) était entérinée à l'O.N.U. C'était il y a 24 ans. Où en est la France qui a ratifié ce texte en 1990 ?

1, Le droit sans distinction fondée sur la race, la religion, l'origine ou le sexe

Qu'en est-il en France après « #metoo » pour les harcèlements au collège, pour les personnes handicapées, ?

2, Le droit pour que l'enfant puisse se développer de façon saine aux plans physique, intellectuel, moral, spirituel et social

Est-ce possible si, en sortant de l'école, l'enfant se retrouve à la rue ? Est-ce possible s'il se retrouve en face d'un parent incestueux sans parole possible, à côté d'un site Seveso ?...

3, Le droit à un nom et à une nationalité

Un exemple porté à notre connaissance : une femme fuit son pays pour des raisons politiques à 8 mois et ½ de grossesse et se réfugie dans le pays voisin chez ses cousins. Le bébé ne pourra pas être enregistré à l'Etat civil de ce pays où il n'aura ni nom, ni nationalité ; donc aucun papier d'identité. Aujourd'hui, il n'a jamais pu sortir de ce pays, aucun de ses diplômes n'est validé, il est clandestin. Il travaille comme ingénieur !

4, Le droit à une alimentation saine, à un logement et à des soins médicaux

Aux Antilles, départements français, toute la population y compris les enfants sont contaminés au chlordécone avec des risques accrus de cancers graves.

Pour l'année 2021 la Fondation Abbé Pierre évalue à 1 068 000 le nombre de personnes sans vrai logement personnel. Ce sont majoritairement des femmes seules avec enfants. L'UNICEF évalue en octobre 2022 à 42 000 les enfants SDF.

5, Le droit à une éducation gratuite, à des activités récréatives et à des loisirs

Nombre d'enfants, dès 8ans, sont laissés à eux-mêmes après l'école et pendant les vacances scolaires par manque de places dans les structures municipales. Le Secours Populaire organise avec ceux qui ne sont pas encore partis au 15 août une journée souvent au bord de la mer.

6, Le droit au secours immédiat en cas de catastrophes

En cas de bombardements intenses et contraires aux « droits de la guerre », les enfants sont les premières victimes des armées et des cartels de la drogue, de la prostitution, de l'esclavage domestique. Actuellement cet accès au secours immédiat n'est pas toujours d'actualité. Elle est empêchée au sein des structures de l'UMRWA (secours et le développement humain des réfugiés palestiniens) en Jordanie, au Liban, en Syrie, dans la bande de Gaza et en Cisjordanie y compris Jérusalem-Est.

Atelier Justice Paix-Intégrité de la création de la Famille Franciscaine ; Antenne lyonnaise de la Fédération Protestante de France ; Cimade ; Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) ; Pax Christi ; Comité protestant de la Duchère ; Coordination Urgence Migrants ; Fédération de L'Entraide Protestante ; A.C.O. (Action Catholique Ouvrière) du Rhône et du Roannais ; Equipe Mission de France "Lyon-Nord-Est" ; Petites Soeurs de l'Assomption ; Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Lyon) ; Centre Culturel Œcuménique Jean-Pierre Lachaize (CCO) ; Vie Nouvelle-Lyon ; Union Juive Française pour la Paix (UJFP) ; section PS 1^{er} et 4^{ème} Arrond. de Lyon ; Soeurs de la Compagnie Marie Notre-Dame ; Secours catholique, délégation du Rhône ; Yves Bernin, prêtre à Lyon ; Roger-Michel Bory, Fédération Protestante de France ; Michel Durand, prêtre, Prado de Lyon ; Gilles Vadon curé de la Paroisse de Vénissieux/Saint-Fons ; Jacques Walter, pasteur ; paroisse de La Sainte-Famille ; Jean Lacombe, prêtre ; JRS Welcome-Lyon ; avec le soutien de Réseau éducation sans frontière (RESF), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats (CLASSES) ; P.& B. Matray ;